

Un enseignement
reproducteur d'inégalités
plutôt qu'ascenseur social

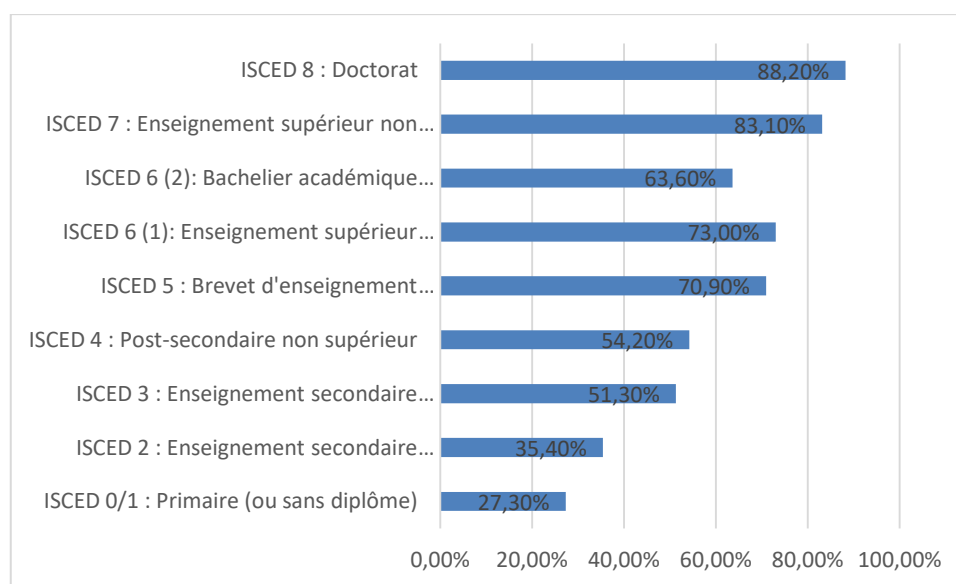
Thaddée D'Haegheleer ■ Novembre 2019

L'enseignement : service public de première ligne dans la lutte contre les inégalités

Le niveau de scolarisation est déterminant dans l'accès à un emploi de qualité. Comme le montrent les chiffres ci-dessous (graphique 1), le taux d'emploi des bruxellois est fortement corrélé à leur niveau de diplôme : ainsi 82% des bruxellois détenteurs d'un diplôme du supérieur de type long sont à l'emploi en 2017, pour seulement 35% des personnes ayant achevé au maximum des études secondaires inférieures.

A son tour, l'accès à un emploi, s'il est de qualité, garantit l'accès à des revenus et à une vie digne : seulement 2,5% des travailleurs belges avec un niveau d'éducation élevé sont en risque de pauvreté, contre 9,5% pour les travailleurs belges avec un niveau d'éducation faible.¹

Graphique 1 : taux d'emploi selon le niveau de diplôme, Région de Bruxelles-Capitale, 2018.



Source : enquête sur les forces de travail (EFT) 2018.

L'accès à un enseignement de qualité est sans aucun doute déterminant pour accéder à de bonnes conditions de vie.

Dans notre pays, cette mission est largement prise en main par les pouvoirs publics qui doivent, selon la Constitution, assurer un enseignement gratuit à tous les enfants en âge de

¹ Baromètre interfédéral de la pauvreté.

scolarisation. Les missions officielles de l'enseignement sont multiples et impliquent notamment² de :

- « amener tous les élèves à s'appropriier des savoirs et acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle » ;
- « préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures » ;
- « Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale ».

En d'autres mots, il s'agit de permettre aux personnes de prendre une part active à la vie en société par l'acquisition de qualifications et de savoirs, mais aussi de former des citoyens responsables et de promouvoir une réelle égalité entre eux.

Dans ce cadre, l'enseignement devrait permettre à tous les enfants, quel que soit leur milieu d'origine et le statut socio-économique de leurs parents, d'avoir un niveau de connaissance et de savoir-faire équivalents à la sortie de la scolarité. Mais, force est de constater qu'aujourd'hui, l'enseignement belge, et particulièrement bruxellois, loin de constituer un ascenseur social pour les enfants issus des classes les plus précaires, reproduit et perpétue les inégalités sociales.

Un enseignement de qualité et gratuit, accessible à tous, est indispensable pour corriger, en partie, le déterminisme social et lutter contre la reproduction des inégalités. Pourtant, nous allons voir que ni l'accès à l'enseignement de qualité ni la gratuité, pourtant consacrées dans les textes fondateurs, ne se vérifient dans la pratique.

L'enseignement belge non seulement n'est pas gratuit...

Tout d'abord, alors même que la gratuité de l'enseignement est inscrite dans la Constitution, il s'avère que l'enseignement belge n'est pas gratuit. Certaines écoles bruxelloises font même payer le prix fort aux parents !

Par exemple une école de l'enseignement fondamental officiel située à Bruxelles (que nous appellerons école 1) demande environ 1.246€ par an aux parents, soit 103,83€ par mois en

² Décret du 24/07/1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre.

moyenne.³ Sans surprise, cette école attire un public d'élèves issus de milieux favorisés, puisqu'elle se distingue par un indice socio-économique (ISE) très élevé (ISE de 19 sur une échelle de 1 à 20). D'autres écoles, bien que se trouvant dans le même système d'enseignement et dans la même ville, sont nettement moins exigeantes financièrement. L'école 2 par exemple demande une participation annuelle de 75€ aux parents⁴. En rajoutant les repas de midi (546€/an), la participation des parents se monte à 621€ par année, soit moins de la moitié du coût de l'école 1.

Cet exemple démontre bien que la scolarité a un coût réel pour les ménages, avec des conséquences en termes de ségrégation sociale : les parents aux revenus modestes n'ayant d'autres moyens que d'inscrire leurs enfants dans certains établissements dont ils savent les coûts moins élevés. Les chiffres sont à ce titre interpellants : chez les 25% des ménages aux plus hauts revenus, les dépenses dans l'enseignement sont en moyenne de 1.521 euros par an, alors que ce montant est de 170 euros (neuf fois plus bas !) pour les 25% des ménages aux revenus les plus bas (voir graphique 2). Cette différence d'investissement dans l'enseignement prouve l'existence d'un système à deux vitesses. En effet les hauts revenus pourront non seulement choisir l'école de leurs enfants mais aussi leur payer des cours privés et/ou l'entrée à l'université ou en école supérieure, tandis que d'autres n'en auront simplement pas les moyens.

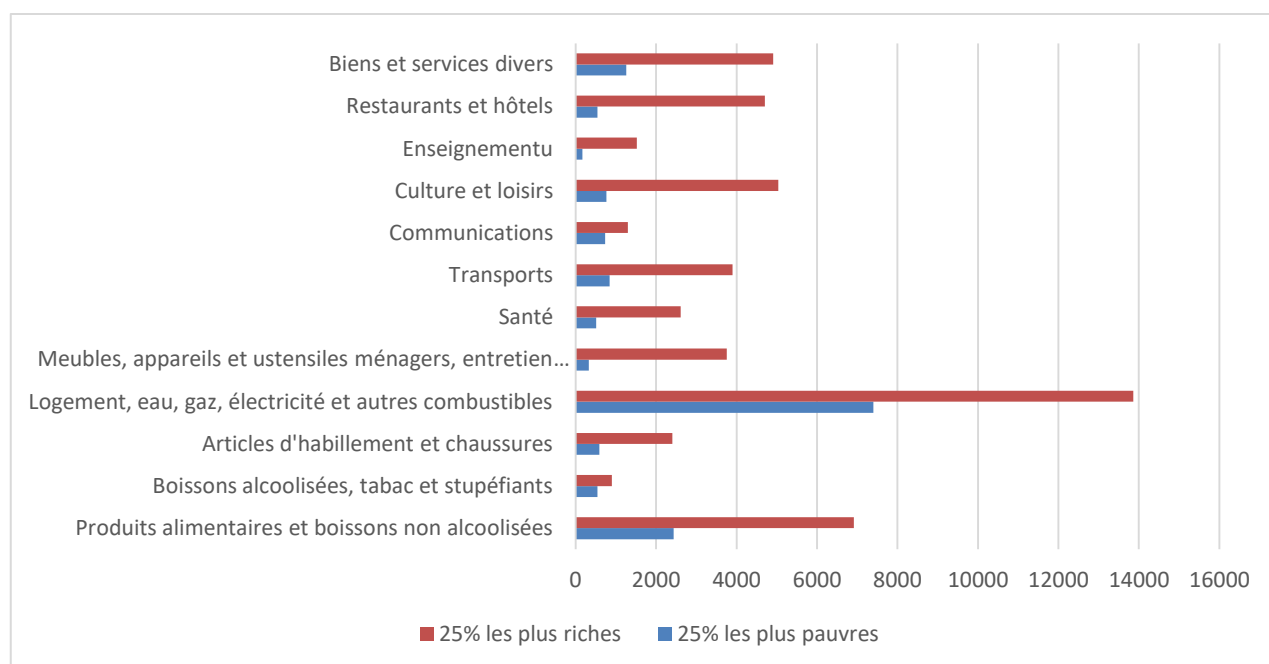
³ Source : témoignage récolté par la régionale bruxelloise de la Fapeo (Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel). Détail :

- Garderie : 100 euros par an
- Sorties culturelles (visite de musée, cinéma, jeunesse scientifique...) : 100 euros par an
- Fournitures scolaires : 150 euros par an
- Voyages scolaires : En 2^e primaire 250 euros, en 4^e primaire 250 et en 6^e 600 euros
- Repas chaud : 3 euros par jour soit 546€ par an en comptant 182 jours de cours par an
- Extra-scolaire : entre 100 et 150 euros par an

⁴ Source : témoignage récolté par la régionale bruxelloise de la Fapeo (Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel). Détail :

- En maternelle : repas gratuit (appel à projets FWB).
- Fournitures scolaires et cartable : gratuit
- Voyage scolaire et sorties culturelles : 25 euros cette année selon la maman (75 euros lui ont été demandés en début d'année, remboursement de 50 euros)
- Garderie : 50 euros annuels

Graphique 2 : Dépenses moyennes par ménage selon la catégorie de dépenses et le quartile de revenus : RBC 2016.



Source : IBSA via SPF Economie – Statistics Belgium (Enquête sur le budget des ménages)

... Mais également peu performant...

L'enseignement ne réalise clairement pas sa mission lorsqu'il s'agit de garantir à tous les élèves l'acquisition des savoirs et savoir-faire. Ainsi, l'enquête PISA 2015 montrait des résultats relativement médiocres en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), les scores des élèves belges de 15 ans étant globalement en dessous de la moyenne de l'OCDE en sciences, mathématiques et lecture. L'enseignement néerlandophone génère par contre des scores plutôt élevés et se place en tête du classement.⁵

Au-delà de ces résultats peu satisfaisants, de nombreux élèves sortent même du système scolaire sans aucun diplôme !

A Bruxelles, parmi les élèves âgés de 15 à 22 ans en 2016-2017 qui fréquentaient une 3^e, 4^e ou 5^e année de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice en 2015-2016, 6,3%

⁵ D. Lafontaine, F. Crépin, V. Quittre (2017). Les compétences des jeunes de 15 ans en sciences, en mathématiques et en lecture. Résultats de l'enquête PISA 2015 en Fédération Wallonie-Bruxelles. Les cahiers des sciences de l'éducation, 37. Liège : aSPe-ULiège.

ne sont plus inscrits dans aucune filière de l'enseignement de la FWB... Notons que cette proportion est plus basse en Wallonie (4,8%).⁶ On estime en 2016 à 14,8% la part de personnes âgées de 18 à 24 ans à Bruxelles qui n'ont pas un diplôme du secondaire supérieur et qui ne suivent plus aucune forme d'enseignement ou formation.⁷

Tous ces jeunes qui atterrissent sur le marché du travail sans CESS⁸ auront bien du mal à trouver un emploi de qualité et à s'insérer dans la société. C'est d'ailleurs ce haut taux de décrochage scolaire qui explique en partie le grand nombre de « NEET »⁹ dans la région.

...Et surtout extrêmement inégalitaire !

L'enseignement belge est encore bien loin de jouer son rôle d'ascenseur social. En effet il semblerait que les élèves issus de milieux socioéconomiques plus défavorisés se trouvent également dans une position désavantageuse sur les bancs de l'école.

Ainsi l'enquête PISA de 2015¹⁰ nous apprend que notre enseignement reste particulièrement inégalitaire. En FWB, l'écart de performances entre les 25% des élèves de 15 ans les plus favorisés en termes socioéconomiques et les 25% les plus défavorisés équivaut à trois années de scolarité !

Ces inégalités sont encore exacerbées pour les élèves issus de l'immigration. A niveau socioéconomique équivalent, les immigrés de première et deuxième génération obtiennent des scores plus bas que les autres élèves. Et ce constat n'est pas plus glorieux dans l'enseignement flamand, où les bons scores des élèves cachent une autre réalité : à niveau socioéconomique équivalent, les écarts entre élèves issus de l'immigration et autres élèves sont près de deux fois plus élevés qu'en FWB !

⁶ « Les indicateurs de l'enseignement 2018 », FWB.

⁷ SPF Economie – Statistics Belgium : EFT

⁸ Certificat de l'enseignement secondaire supérieur

⁹ Jeunes de 18 à 24 ans qui ne sont ni à l'emploi, ni aux études ou en formation.

¹⁰ « Les compétences des jeunes de 15 ans – Résultats de PISA 2015 ». Cahier des Sciences de l'éducation – Uliège (aSPe) – 37/2017.

Pourquoi notre enseignement a-t-il un palmarès si médiocre ?

Tout d'abord, certains mécanismes sociaux génèrent ces inégalités. Par exemple, un niveau de revenus plus élevé permet de dégager du temps et des moyens pour aider ses enfants dans leur parcours scolaire et les placer dans un environnement favorable (cours privés, espace à la maison propice à la concentration, aide directe des parents ...). Egalement, la « culture scolaire » est proche de celle des milieux favorisés. Dans les milieux aisés, les enfants seront naturellement plus proches de personnes (leur famille) ayant fait de plus longues études, maîtrisant la langue de la scolarité et ses codes qui sauront leur transmettre, consciemment ou non, la manière de penser et de se comporter attendue par le système scolaire et aboutissant à la réussite. La proximité culturelle avec l'institution scolaire permet aussi une meilleure orientation des enfants vers des filières reconnues comme plus prometteuses en terme d'emploi, des études plus longues, mais aussi à refuser un « déclassement » en cas d'échec.

Mais c'est aussi la structure même du système scolaire qui joue un rôle fondamental dans la perpétuation des inégalités. En effet, comme le démontre l'étude PISA¹¹, la différenciation en filières, la pratique du redoublement et la ségrégation spatiale sont caractéristiques des systèmes scolaires les plus inégalitaires. Autrement dit, au plus un système permet la séparation des élèves, au plus il reproduira les différences sociales.

Les discriminations dans l'enseignement francophone

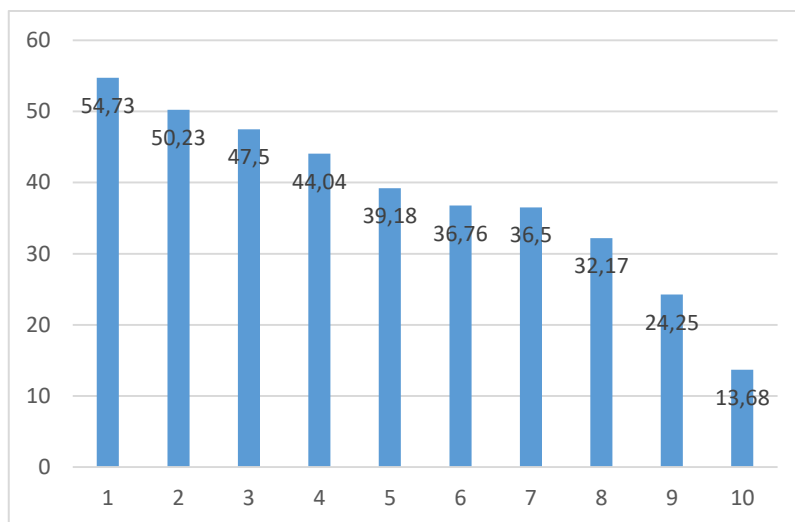
L'enseignement belge est justement conçu sur un modèle de séparation à différents niveaux.

D'abord, la ségrégation des élèves selon leur origine socioéconomique est frappante, comme on le constate dans les graphiques ci-dessous. On observe clairement que dans l'enseignement francophone, les élèves de milieux socio-économiques bas sont davantage orientés vers l'enseignement qualifiant et spécialisé, et enregistrent également le plus de retard scolaire (redoublement).

¹¹ Voir F. Ghesquière & J. Girès (2015) : « l'école en Belgique renforce les inégalités », Observatoire belge des inégalités. Sur base de l'enquête PISA 2006.

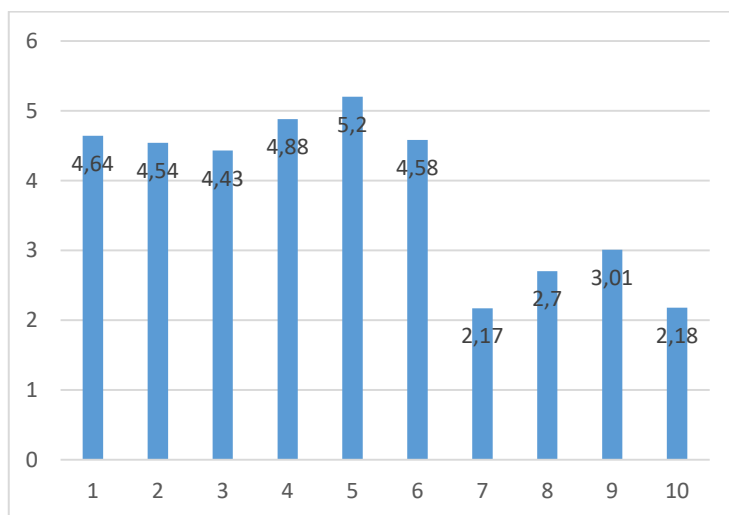
Et F. Ghesquière (2018) : « mixité sociale dans les écoles et inégalité scolaire ». Observatoire belge des inégalités . Sur base de l'enquête PISA 2015.

Graphique 3 : part des élèves bruxellois de 16 ans domiciliés en RBC et inscrits dans l'enseignement qualifiant (FWB) en 2016-2017 selon le décile de leur indice socio-économique.



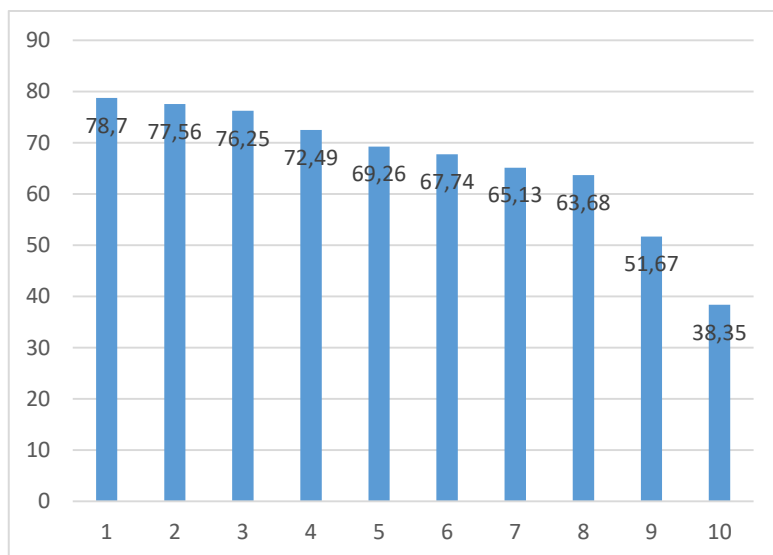
Source : Fédération Wallonie-Bruxelles. Administration générale de l'enseignement. Direction générale du pilotage du système éducatif. Direction de l'exploitation des données.

Graphique 4 : part des élèves de 16 ans domiciliés en Région de Bruxelles-Capitale et inscrits dans l'enseignement spécialisé (FWB) en 2016-2017 selon le décile de leur indice socio-économique.



Source : Fédération Wallonie-Bruxelles. Administration générale de l'enseignement. Direction générale du pilotage du système éducatif. Direction de l'exploitation des données.

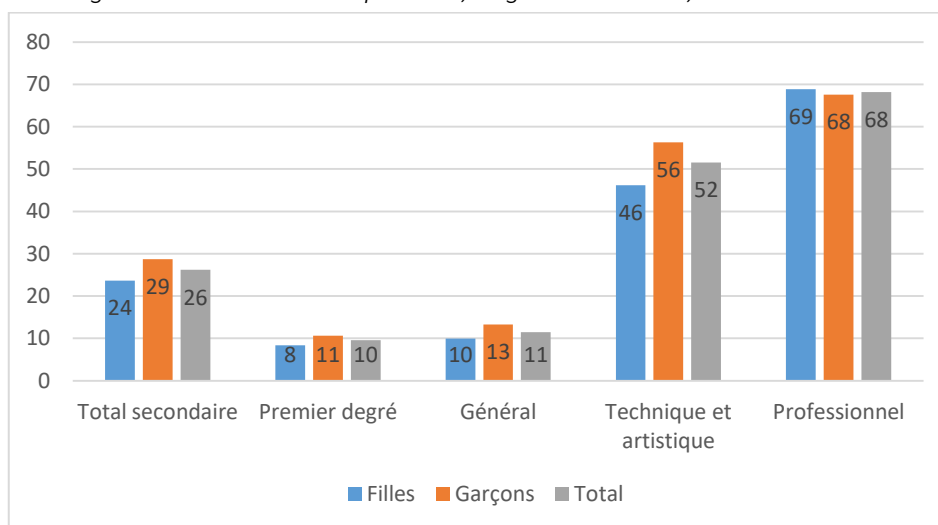
Graphique 5 : part des élèves de 16 ans domiciliés en Région de Bruxelles-Capitale inscrits dans l'enseignement francophone en retard scolaire en 2016-2017 selon le décile de leur indice socio-économique.



Source : Fédération Wallonie-Bruxelles. Administration générale de l'enseignement. Direction générale du pilotage du système éducatif. Direction de l'exploitation des données.

A Bruxelles, les élèves en retard scolaire sont relégués vers les filières professionnelles et artistiques, aujourd'hui peu valorisées. Au total, un quart des élèves de 15 ans du secondaire de la région sont en retard scolaire de deux ans au moins. Dans la filière professionnelle, il s'agit de 68% des élèves alors que dans l'enseignement général elle est seulement de 11%.

Graphique 6 : Part des élèves avec au moins deux ans de retard scolaire par forme d'enseignement secondaire et par sexe, Région bruxelloise, année scolaire 2016-2017.



Source : Observatoire de la santé et du social de Bruxelles-Capitale.

Les différentes filières de l'enseignement étant souvent séparées par établissements, les élèves issus de milieux défavorisés sont également séparés de manière géographique des élèves plus favorisés.

Cette ségrégation de fait est une véritable politique du renoncement et de reproduction des inégalités sociales ! Notons cependant que le Pacte pour un enseignement d'excellence va plutôt dans le bon sens en élargissant le tronc commun (orientation plus tardive des élèves, à partir de la quatrième secondaire) et en implémentant une politique de lutte contre le redoublement.

Il est aujourd'hui primordial de combattre cette ségrégation (spatiale, socioéconomique, culturelle) des élèves afin de lutter efficacement contre la dualisation de l'enseignement et ses conséquences sur le devenir des jeunes de Bruxelles.

Il importe également de promouvoir et d'intégrer l'égalité entre femmes et hommes dans tous les aspects liés à l'enseignement (choix des études, non-violence, éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle...).

Parmi les mesures à mettre en œuvre, nous pensons plus particulièrement :

- à la gratuité réelle et totale de l'enseignement sans différence entre établissements ;
- la mise en place de moyens humains et matériels permettant aux élèves issus de milieux défavorisés d'**acquérir les codes et clés de la réussite scolaire** ;
- la mise en place d'un véritable **tronc commun polytechnique** permettant à tous les élèves d'acquérir les socles de connaissance générale et d'orienter positivement la poursuite de leur scolarité dans l'enseignement général ou le qualifiant ;
- la refonte de l'**enseignement qualifiant** en vue d'en faire une réelle filière de qualité, permettant l'acquisition de savoirs et savoirs faire pertinents sur le plan professionnel.